

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 30
Faits divers 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Octobre 1885.

EXIGENCES DE L'ESPAGNE.

Madrid, 10 octobre, 9 h. 15 matin.

Dans le conseil d'hier soir, les ministres ont pris connaissance d'une communication du duc de Fernan-Nunez, annonçant que le cabinet français avait répondu aux nouvelles exigences de l'Espagne, qu'il était allé aussi loin que possible dans la voie des réparations et qu'il ne pouvait pas aller plus loin.

L'ambassadeur ajoutait que l'opinion publique en France ne permettrait pas de nouvelles concessions, qui seraient jugées humiliantes, et deviendraient une arme contre le cabinet Ferry, après les si amples explications de M. Grévy et du *Journal officiel* et en présence de la protestation unanime de l'opinion contre la conduite de la populace.

Dans le sein du conseil, plusieurs ministres ont été d'avis d'accorder un congé de six mois à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, et l'on dit même que le marquis de la Vega de Armijo inclinait pour le retrait solennel du duc de Fernan-Nunez.

Cette idée a été combattue par les trois ministres qui se sont toujours montrés hostiles à la Bourse et à la Chambre des députés, dès le principe, au voyage du Roi et au rapprochement avec les cours impériaux.

On ignore quelle opinion a prévalu.

La *Liberté* donne l'explication de tous les bruits qui ont circulé hier dans l'après-midi à la Bourse et à la Chambre des députés sur le retrait de l'ambassadeur d'Espagne.

Voici comment s'exprime ce journal, qui, comme on va le voir, prétend recevoir les renseignements de son correspondant particulier de Madrid :

« Nous avons raison, en dépit des allégations contraires, d'assurer mardi dernier

que l'incident franco-espagnol était loin encore d'être clos. Les renseignements que nous adresse notre correspondant de Madrid, et que nous recevons à la dernière heure, nous mettent en mesure de préciser à la fois l'état des rapports entre les deux gouvernements et les causes de la crise ministérielle qui vient d'éclater en Espagne.

» Ces deux faits sont étroitement liés l'un à l'autre. C'est à la suite d'une divergence de vues dans le cabinet espagnol au sujet de l'attitude à prendre vis-à-vis de la France que M. Sagasta a remis au Roi la démission collective du cabinet. Pour bien comprendre cette résolution, nous devons reprendre les faits de plus haut.

» Dès lundi dernier, l'ambassadeur d'Espagne à Paris avait reçu l'injonction de quitter Paris. M. le duc de Fernan-Nunez crut devoir ajourner l'exécution de cet ordre et présenta à son gouvernement les observations qui, selon lui, semblaient commander cette conduite. L'ambassadeur recevait le lendemain de M. le marquis de la Vega de Armijo un nouvel ordre impératif auquel il fut, comme la première fois, répondu par des observations qui ont finalement motivé la réunion à Madrid d'un conseil des ministres.

» Le conseil s'est assemblé ce matin. M. de la Vega a formellement demandé à ses collègues de rompre les relations diplomatiques avec la France. Sept ministres sur neuf ont repoussé cette proposition.

» C'est à la suite de cette détermination que M. de la Vega, voulant se retirer, le cabinet tout entier a donné sa démission.

» Ajoutons qu'aucune note et, à plus forte raison, aucun ultimatum n'a été remis au gouvernement français.

Une autre dépêche annonce que M. Sagasta a remis avant-hier soir au Roi la démission collective du cabinet.

Reste à savoir si le nouveau cabinet sera plus ou moins exigeant à l'égard des réparations que celui qui vient de tomber.

Chronique générale.

Le général Campenon prend, au ministère de la guerre, la place du général Thibaudin. Pourquoi Campenon plutôt que Lewal ou Saussier, auxquels, d'abord, s'est adressé M. Jules Ferry pour compléter son ministère ébréché? On dit que le général Saussier, chef du 49^e corps en Algérie, a refusé tout net, sans autre motif donné que le désir de rester à la tête de ses troupes. Quant au général Lewal, chef du 47^e corps, il n'a pas refusé, mais il a posé des conditions telles que l'entente n'a pas été possible. Pensez donc! un général ayant son programme militaire et, avant tout, exigeant que pas un civil ne viendra se mêler de ses affaires militaires! Cela ne pouvait être accepté dans un gouvernement républicain. Ce n'est pas que le plan du général Lewal soit irréprochable, à ce qu'il nous semble, ni qu'il y ait sujet de le regretter. Mais ce militaire ne voulait pas en démordre et on l'a remercié.

N'ayant pu décider un commandant de corps d'armée à s'atteler au char de Ferry, on s'est rebattu sur un général de division ayant déjà piétiné dans l'opportunisme. C'est, dit-on, à M. Waldeck-Rousseau à qui l'on doit l'idée de la candidature du général Campenon, posée dès le début de la crise, écartée par M. Ferry pendant qu'il négociait ailleurs, et reprise enfin avec succès, après que les généraux Lewal et Saussier eurent décliné les tentations opportunistes. M. Campenon accepta; il avait même accepté d'avance, si les autres refusaient, et c'est ainsi que, pour la deuxième fois, le général Campenon, qui n'a jamais commandé de corps d'armée, devient ministre de la guerre.

Nous donnons plus loin une notice sur le général Campenon.

Les intransigeants avaient riposté à l'expulsion de M. Thibaudin par le manifeste que nous avons noté; la nomination du général Campenon est une réponse à ce mani-

festé, Mais l'intransigeance ne se tient pas pour battue et roule une cartouche qui pourrait bien casser la tête au ministre: c'est la cartouche de la dissolution.

Depuis quelques jours, dans les réunions extra-parlementaires, on a jeté les bases de ce plan de campagne. Les radicaux prétendent, non sans raison, que le cabinet n'a pour lui ni les conservateurs ni les républicains, puisque depuis six mois toutes les élections partielles sont manifestement hostiles au gouvernement.

Certes, en majorité, les députés ne tiennent pas à abrégier les jours de la Chambre, mais ils posent des chiffres sur leur ardoise et se disent qu'après tout, mieux vaut cinq ans de pouvoir qu'une année, et que, pour résister pendant cette année avec le cabinet à la marée radicale, ils compromettent dangereusement leur réélection future. Or, comme la réélection est la grande, l'unique préoccupation de nos modernes législateurs, les radicaux ne nous paraissent pas trop présomptueux lorsqu'ils fondent de grandes espérances sur une campagne de dissolution.

Les journaux de l'Elysée sont muets sur la nomination du général Campenon au poste de ministre de la guerre. En revanche, ils dévalisent leurs parterres pour joncher de fleurs la tombe de Thibaudin et des victimes sacrifiées par M. Ferry à ses rancunes. Quelques-uns commencent même à semer nombre de pétards sur le chemin du nouveau ministre.

C'est ainsi que nous lisons dans la *Paix* :
« S'il est vrai, comme on le dit, que M. le président du conseil n'ait pas cru devoir accepter la suppression du volontariat qui faisait partie du programme de M. Lewal, il en faut conclure que le général Campenon consentirait au maintien du volontariat. Il est bon de rappeler que le grand ministère dont M. Campenon a fait partie s'était prononcé pour la suppression du volontariat. »

De là à traiter son ministre de la guerre de girouette, il n'y a qu'un pas pour M. Grévy en deuil de Thibaudin. Ce pas, il le fera.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

A peine notre ami, — et j'espère qu'il est l'ami de mes lecteurs comme il est déjà le mien, — à peine notre ami fut-il libre, qu'il se fit conduire au Grand-Hôtel. Cette visite avait pour lui une importance capitale. Un Américain, nommé Mac Dowel, avait fait demander un jeune ingénieur des mines qui voulait bien l'accompagner en Amérique, pour faire des observations géologiques sur des terrains qu'il avait achetés au pied des Montagnes-Rocheuses et découvrir les flons aurifères que M. Mac Dowel prétendait y exister. En cas de succès, les conditions faites à l'ingénieur étaient des plus brillantes. En cas d'échec, on lui assurait dix mille francs pour ses frais de déplacement et les études qu'il aurait faites. C'était donc, dans l'une ou dans l'autre hypothèse, une très-belle affaire pour un jeune homme, à peine échappé, comme Charles Lecomte, des bancs de l'école.

Une déception attendait l'ingénieur. A son arrivée à l'hôtel, il apprit que M. Mac Dowel avait reçu

de son pays de graves nouvelles qui l'avaient forcé de précipiter son départ. Il avait quitté Paris par l'express du matin, sans même laisser un mot qui pût renseigner Charles Lecomte sur la suite à donner à l'affaire entamée entre eux.

— Allons, se dit Charles, il était écrit que je n'irais pas en Amérique pour y découvrir une nouvelle Californie!

Il lui fallut prendre son parti de ce contre-temps. Il aurait même oublié complètement cette affaire manquée, si, en regardant le fond de sa caisse, il ne s'était aperçu avec inquiétude qu'il arrivait rapidement à épuiser ses dernières ressources. Il lui fallait donc songer sérieusement à battre monnaie de son diplôme, soit en sollicitant une mission du gouvernement, soit en mettant ses talents au service de quelque industrie privée ou d'une administration de chemin de fer.

Au moment de prendre un parti et de faire quelque démarche décisive, il résolut d'en conférer avec son notaire, M^e Rochard. C'était un homme d'une haute raison, malgré une intarissable bonne humeur qui ne convenait pas toujours à la gravité de ses fonctions. Au reste, ses clients les plus collet monté pardonnaient à son grand âge. — M^e Rochard était le doyen des notaires de Paris, — un laisser-aller et quelquefois un sans-çaçon qu'ils n'auraient pas souffert d'un homme plus jeune. C'était, d'ailleurs, un notaire de la vieille roche qui

devenait forcément l'ami de ses clients. Il avait beaucoup connu le père de Charles, et, malgré sa gaieté sans trêve, il n'en parlait jamais qu'avec une émotion qui avait depuis longtemps gagné le cœur du jeune ingénieur. C'était par M^e Rochard qu'il avait appris à aimer un père qui, pendant sa vie, lui avait inspiré un respect très-proche voisin de la terreur.

Charles arriva donc un matin chez M^e Rochard. — Ah! ah! vous voilà, mauvais sujet, lui dit le vieux notaire en le menaçant du doigt. Il y a longtemps que j'attends votre visite pour vous faire des reproches.

Charles crut qu'il s'agissait de son duel avec sir Wilkie Robertson.

— Des reproches! dit-il. Croyez que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour éviter cette déplorable affaire!

— Déplorable affaire! comme vous y allez! jeune homme. Dix mille francs assurés en cas d'échec, une fortune si vous réussissez, vous appelez cela une déplorable affaire!

Charles, s'apercevant qu'il avait fait fausse route, balbutia quelques mots d'excuse.

— Comment! s'écria le vieillard, je vous trouve une mine d'or sans compter celle que vous auriez exploitée là-bas, ajouta M^e Rochard, qui était, comme nous l'avons dit, un notaire du genre jovial, et vous refusez de partir!

— Mais je n'ai refusé en aucune façon.

— Alors, pourquoi n'êtes-vous pas en Amérique?

— Je n'ai pu arriver à rencontrer M. Mac Dowel, qui, vous le savez sans doute, a quitté brusquement Paris.

— N'est-ce que cela? Il n'importe. J'ai les instructions de Mac Dowel qui a les meilleurs renseignements sur votre compte, sans compter tout le mal que je lui ai dit de vous. Vous êtes donc agrégé et vous pouvez partir. Il y a là dans ma caisse dix mille francs à votre disposition. Acceptez-vous?

— Si j'accepte! s'écria Charles transporté. J'accepte avec reconnaissance, mon vieil ami.

— Alors vous n'avez pas de temps à perdre. En prenant la malle ce soir, vous avez des chances d'arriver demain à Liverpool avant le départ du *Russia*, le meilleur marcheur de la ligne Cunard, qui est en partance pour New-York. De là, vous irez à la Nouvelle-Orléans, par terre ou par mer, à votre gré.

— Je pars ce soir.

— Embrassez-moi donc, mon enfant, et bonne chance!

Le lendemain, dans la soirée, le jeune ingénieur, arrivé à Liverpool par l'express de Londres, apprenait que le *Russia* quittait à l'instant les docks. Il était possible de le rencontrer encore si le paquebot attendait la poste de Londres. Charles se jeta dans un cab en donnant l'ordre au cabman de le

Autre pétard, sur la route de M. Waldeck-Rousseau, celui-là. Toutes les feuilles élyséennes font chorus avec les feuilles radicales pour démontrer que la fameuse circulaire sur les rapports à fournir par la gendarmerie, bien que signée par M. Thibaudin, était en fait de l'initiative de M. Waldeck-Rousseau.

Nous ne voyons pas ce que cette constatation apporte grand honneur à feu M. Thibaudin. Elle prouve tout au plus, à notre avis, que M. Thibaudin, qui savait si bien résister lorsqu'il s'agissait d'aller au devant du roi d'Espagne, n'était qu'une machine à signaturés dans les mains de ses collègues quand il s'agissait d'imposer à nos soldats un rôle déshonorant.

Mais les préoccupations et les attaques sournoises des journaux de l'Elysée prouvent que la coalition du radicalisme et des amis de M. Grévy tient toujours, et nous persistons à penser que M. Ferry en aura moins facilement raison que le pensent certains de nos confrères.

On annonce que le ministre des finances prépare l'organisation d'un corps spécial d'inspection pour le service des perceptions. Le personnel de cette inspection serait recruté hiérarchiquement parmi des percepteurs.

C'est encore une dépense pour donner des places.

LE BUDGET.

La commission du budget s'est réunie avant-hier sur convocation. 16 membres sur 33 étaient présents. Le ministre des finances sera entendu lundi prochain, il doit soumettre quelques modifications au système primitif du budget de 1884. Le nouveau système que M. Tirard doit exposer consiste à abandonner en partie le système de majoration des prévisions des impôts indirects, instituée par M. Léon Say et qui, appliqué cette année pour la première fois, a déjà donné des mécomptes sérieux, puisque les rendements sont inférieurs jusqu'ici de 48 millions aux prévisions.

Il est dès à présent certain que le budget des dépenses voté pour 1883 sera dépassé à la fin de l'exercice de plus de cent millions de francs. Ces cent millions se décomposent de la manière suivante :

1° 44 millions de déficit dans le rendement des impôts pendant les huit mois déjà écoulés ;

2° 15 millions en moins sur les remboursements que les grandes Compagnies devaient effectuer cette année à l'Etat ;

3° 42 millions de crédits supplémentaires déjà votés. Cela donne un total de 74 millions.

Il faut ajouter à ce chiffre les moins-values probables des quatre derniers mois de l'année, plus les crédits supplémentaires qui seront demandés au cours de la session extraordinaire qui va s'ouvrir.

Ces crédits supplémentaires ne s'élèveront pas à moins d'une vingtaine de millions.

conduire au plus vite dans les docks.

Il descendait Water street à fond de train, quand il s'entendit héler. Charles se retourna et reconnut son adversaire du Bas-Meudon, sir Wilkie Robertson.

— Monsieur ! lui dit le baronnet en arrêtant la voiture de Charles.

— Pardieu, milord, dit le jeune homme, mais je suis horriblement pressé, je n'ai que le temps d'arriver dans les docks.

— Qu'à cela ne tienne, j'y vais avec vous, dit sir Wilkie en montant dans le cab, nous causerons en route, mon cher monsieur.

Mais le pavé de Liverpool est mauvais. Le cocher, craignant de ne pas arriver à temps, allait de toute la vitesse de ses chevaux, si bien que le baronnet et Charles n'avaient pas pu échanger quatre mots lorsque le cabman les descendit dans les docks.

Le *Russia* n'avait pas encore lâché ses dernières amarres. Les facteurs de la poste traversaient en courant le pont volant, emportant les sacs de dépêches. Charles les suivit.

— Mon cher monsieur, dit le baronnet en prenant amicalement le bras de Charles, vous n'ignorez pas que nous avons une petite affaire à régler ensemble.

— Encore une fois, monsieur, répondit Charles avec un peu d'impatience, veuillez m'excuser ; mais vous voyez que l'on fait les derniers prépara-

On sait, en effet, que, lors du vote des cinq millions pour les opérations militaires du Tonkin, le gouvernement avait déclaré à la commission du budget qu'il prévoyait d'ores et déjà une dépense totale d'environ quinze millions. Les prévisions du cabinet se trouvent certainement dépassées dans une assez large mesure.

Le *Paris* dit gravement que le Président de la République a contremandé la chasse qui devait avoir lieu hier dans les tirés de Rambouillet, par suite de l'absence d'un des invités, M. Martin-Feuillée.

Cette raison grotesque donne à penser qu'il y a, sous cet ajournement, quelque chose qu'on n'ose pas et qu'on ne peut pas dire.

Le *Standard* a reçu de son correspondant à Paris la dépêche suivante :

« Je tiens de la source la plus sûre que la publication faite par le *Journal officiel* au sujet de la note envoyée par l'*Agence Havas* aux journaux français est considérée comme absolument insuffisante par le gouvernement espagnol, et que celui-ci demande, l'insulte ayant eu lieu à Paris, que les excuses soient publiées officiellement à Paris. On éprouve ici une crainte très-vive de voir, si l'Espagne n'obtient pas satisfaction, l'Allemagne entrer en scène et exiger que cette satisfaction soit donnée.

» Beaucoup de membres du corps diplomatique m'affirment que l'Allemagne exigera des excuses pour elle-même tout comme l'Espagne. »

LE GÉNÉRAL CAMPENON.

C'est la seconde fois que le général Campenon est appelé à la direction de l'important département de la guerre. Il avait fait partie du ministère Gambetta, — du grand ministère ! — en 1881.

La nomination du général Campenon au ministère de la guerre, ainsi que nous le disons plus haut, est la réponse de M. Ferry au manifeste de M. Clémenceau, c'est un défi des opportunistes aux radicaux, c'est la déclaration de guerre d'un gouvernement qui n'a plus le pays avec lui à une opposition qui l'emporte dans tous les scrutins.

Et pourtant le républicanisme de M. Campenon est de moins fraîche date que celui de M. Thibaudin.

Elève de Saint-Cyr, à peine sorti de l'École d'état-major, le futur ministre de la guerre se fit remarquer par ses opinions républicaines. En 1854, il refusa le serment et fut même mis en état d'arrestation. Il touche de ce fait, aujourd'hui, sa petite indemnité. A quelque chose malheur est bon.

M. Campenon cessa bientôt, il est vrai, de boudier le régime impérial, puisqu'on le trouve en Chine à l'état-major général de l'armée commandée par le général Cousin-Montauban, qui le nomma lieutenant-colonel, presque sur le champ de bataille de Palikao.

lifs de départ sur le *Russia* ; je n'ai que le temps de monter à bord.

— Et où allez-vous ?

— En Amérique.

— *All right ! my dear fellow !* J'y vais avec vous. Nous aurons tout le temps de causer pendant la traversée, dit gaiement le baronnet, en suivant Charles sur le pont du *Russia*.

Il était temps. Un instant après, le capitaine donnait l'ordre d'enlever le pont volant, et le *Russia*, délivré des amarres qui le retenaient à quai, se mit en marche et se dirigea majestueusement vers l'embouchure de la Mersey.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Querelles conjugales :

Madame reproche à Monsieur de n'avoir, à quarante ans, aucune situation, de n'être ni député ni même conseiller municipal.

— Mais, ma chère, à quarante ans, on est très-jeune. Il faut le temps.

— Allons donc ! à ton âge, Alexandre le Grand était déjà mort depuis six ans.

On parlait devant Sarah Bernhardt, dont la maigre est légendaire, de la clémence de M. Grévy. L'artiste eut un soupir et on l'entendit murmurer :

— S'il pouvait aussi me faire grasse !

En 1870, il était le chef d'état-major du général Legrand, commandant une des divisions de cavalerie de l'armée de Metz, et prit part, à ses côtés, à la fameuse charge de Gravelotte.

Le général Legrand fut tué ; son chef d'état-major, blessé grièvement, resta dans les ambulances de Metz jusqu'à la capitulation. Il fut emmené en captivité à Aix-la-Chapelle et interné dans cette ville.

Chef d'état-major du 4^e corps d'armée à Lille, en 1873, M. Campenon fut promu général de brigade en 1875, général de division en 1879, et mis à la tête de la 5^e division d'infanterie, à Paris.

Il occupait cette situation, lorsque, le 14 novembre 1881, M. Gambetta, chargé de former un cabinet, l'appela au ministère de la guerre. Depuis le jour où il en est sorti, suivant son patron dans sa chute — 26 janvier 1882 — il est resté en disponibilité.

Pendant son court passage dans le grand ministère, M. Campenon fit appeler auprès de lui, comme chef d'état-major général, M. de Miribel, la bête noire des radicaux, mais, de l'aveu unanime, l'officier qui possède le mieux le mécanisme de notre mobilisation et toute l'administration centrale de guerre.

Pour s'être montré patriote en cette circonstance, le général Campenon encourut la fureur des radicaux.

Et pourtant, en novembre 1882, alors que la santé de M. Grévy donnait de sérieuses inquiétudes, M. Gambetta l'avait désigné lui-même comme l'héritier présomptif du beau-père de M. Wilson.

Il faut dire, à la louange du général Campenon, qu'il ne fut pas le complice de cette fantaisie. Lorsqu'il fut avisé du rôle qu'on lui destinait, il déclina toute candidature par ce mot demeuré célèbre :

« Je ne veux être le Mac-Mahon de personne ! »

Il courut même, à cette époque, sur son refus, un distique dont l'auteur a modestement gardé l'anonyme. Le voici ; c'est M. Gambetta qui parle :

La place de Grévy pour moi n'est qu'un vain nom ;
Voulez-vous, général, qu'on vous campe ! — Non ?

Enfin, le général Campenon, qui jongle volontiers avec les aphorismes, a dit un jour de lui-même :

— Moi, je ne suis qu'un sabre !

Cela suffit à expliquer la fureur où sa nomination au ministère de la guerre a jeté les radicaux.

ENCORE LE PUNCH D'INDIGNATION.

Avant-hier a eu lieu, au restaurant du lac Saint-Fargeau, à Paris, le grand punch d'indignation.

A huit heures et demie, en présence d'environ quatre cents personnes, M. Laisant ouvre la séance.

L'assemblée est indignée de l'absence de son député et demande à grands cris : « Le punch ! le punch ! »

Un silence relatif s'établit et M. Armand Lévy prend la parole : il attaque le ministère, les princes d'Orléans, l'expédition du Tonkin, la loi sur la magistrature, sur les récidivistes et bien d'autres choses encore.

L'assemblée demande le punch.

Puis MM. Tamisier et Amoureux rééditent, sous une autre forme, le discours précédent. L'assemblée s'impatiente, s'indigne et demande le punch.

Les quatre résolutions que l'on va lire ont été adoptées par les assistants :

PREMIÈRE RÉSOLUTION.

« Les citoyens assemblés en réunion populaire, au lac Saint-Fargeau, le 10 octobre 1883,

» Considérant que le général Thibaudin, en mettant hors de l'armée les princes d'Orléans, en réclamant la convocation des Chambres avant l'envoi des nouvelles troupes au Tonkin, et en s'abstenant, lors de la rentrée à Paris d'un roi nouvellement nommé colonel de uhlands, a bien mérité de la Liberté, de la République et de la Patrie,

» Tandis que les ministres, ses collègues, qui ont exigé sa démission, ont commis une triple offense à la sûreté de la République, à la responsabilité parlementaire et à la dignité nationale,

» Approuvent pleinement l'attitude du général Thibaudin, et flétrissent les intrigues des orléanistes et des opportunistes conjurés, sous lesquelles il a succombé ;

» Réclament le prompt renversement d'un ministère antilibéral, antirépublicain et antipatriote ;

» Souhaitent d'autant plus vivement le retour du général Thibaudin, dans un ministère franchement républicain et anti-orléaniste, qu'il a donné plus de gages contre les odieux projets de restauration monarchique.

» Et émettent le vœu que les mêmes sentiments soient exprimés dans des réunions populaires d'un bout de la France à l'autre. »

DEUXIÈME RÉSOLUTION.

« Demande de la mise en accusation du ministère Ferry. »

TROISIÈME RÉSOLUTION.

« Exiger dans le plus bref délai, de leurs députés et conseillers municipaux, un avis précis et individuel sur les agissements du ministère Ferry. »

QUATRIÈME RÉSOLUTION.

« L'assemblée, en outre, adresse ses sentiments de confraternité et de haute sympathie au peuple espagnol, luttant pour l'avènement de la République. »

A onze heures et demie, le fameux punch n'a pas encore fait sa flamboyante apparition, et la plupart des assistants se retirent indignés d'avoir payé un franc sans avoir pu goûter au punch d'indignation.

La séance s'est terminée par un toast de M. Laisant, ou, pour parler le langage républicain, du citoyen Laisant au citoyen général Thibaudin, qui a été naturellement couvert d'applaudissements.

L'INCIDENT THOMASSIN.

La presse radicale algérienne se livre en ce moment à des attaques violentes contre le général Thomassin, commandant la division d'Oran.

Le crime imputé au commandant de la division d'Oran est d'avoir fait exécuter un jugement rendu par un conseil de guerre, et qui, conformément au Code militaire, condamne à cinq ans de travaux publics un soldat qui, aussitôt libéré du service, avait adressé une provocation à son ancien capitaine. Quand nous disons que le général Thomassin a fait exécuter cette sentence, il faut s'entendre.

Comme la peine prononcée est une peine temporaire, l'exécution qui, dans l'espèce, a consisté seulement dans le défilé des troupes de la garnison devant le jeune soldat, en tenue de condamné, laisse toute liberté au droit de grâce de se produire. En agissant comme il l'a fait, le général Thomassin n'a en aucune façon empêché le pouvoir formé en faveur du condamné d'avoir son cours.

Ce qui est grave d'ailleurs dans cette affaire, ce n'est pas la question d'exécution et de pourvoi. C'est le fait de l'immixtion non-seulement de la presse, mais aussi d'un sénateur et d'un député algérien, dans les arrêts de la justice militaire et dans les ordres donnés par l'autorité militaire à leur occasion. En cherchant à s'interposer entre le condamné et le général Thomassin, MM. Jacques et Etienne se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas. Aucune autorité militaire n'est possible, aucune discipline ne saurait plus exister dans l'armée, si messieurs les députés et les sénateurs viennent arrêter le cours de la justice, bien plus, s'ils prennent à partie les généraux toutes les fois que ceux-ci auront appliqué une peine disciplinaire à un soldat.

Le cas du général Thomassin est d'autant plus significatif que ce n'est pas le républicanisme de ce militaire qui est en cause.

N'est-ce pas ce général, en effet, qui était assez bien auprès de M. Gambetta pour que celui-ci ait songé à l'envoyer en Grèce, lorsque la politique fantaisiste du chef de l'opportuniste songait à employer l'argent et les soldats de la France à reculer les frontières du royaume hellénique ?

Mais le parti radical se soucie bien du républicanisme ! Il dirait volontiers : La République sera anarchique ou elle ne sera pas.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 octobre.

La Bourse est meilleure aujourd'hui. Une dépêche de l'*Agence Havas* prétend que le conflit franco-espagnol serait terminé à la satisfaction des deux

gouvernements. Cette nouvelle, venant démentir les bruits contradictoires qui avaient été répandus la veille, produit une impression favorable sur le marché.

La plupart des valeurs reprennent, et en tête les fonds français.

Le 3 0/0 reprend de 77.70 à 77.82; l'amortissable de 79.50 à 79.60; le 4 1/2 0/0, sur lequel la spéculation opère principalement, réalise une avance plus importante, et après 107.62 cote 107.80, pour clôturer à 107.62 1/2.

Mais, en réalité, tous ces mouvements ne sont que des jeux de bascule qui n'ont pas grande importance, quant au fond de la situation qui reste la même que précédemment. Le résultat final depuis longtemps se traduit toujours par une dépréciation nouvelle.

Pour aujourd'hui, il y a des rachats, aussi remonte-t-on sur la plupart des valeurs.

La Banque de Paris reprend à 895, la Banque d'Escompte à 505.

Le Foncier est mieux tenu à 1,220, profitant un des premiers des dispositions plus favorables du marché. Les Obligations Foncières nouvelles feront comme toujours entre 348 et 349 les libérées, à 346 les non libérées.

Les Obligations Communales 1880 profitent des demandes suivies aux environs de 453.

Les chemins de fer, quoique les cours soient à peu de chose près les mêmes que la veille, sont plus soutenus: 1,370 et 1,365 le Lyon, 1,142 le Midi, 1,825 le Nord après 1,815, 1,267 l'Orléans.

Nous rappelons aux capitalistes qui recherchent des placements sûrs et fructueux, que les obligations 4 0/0 de l'Ouest-Algérien délivrées en ce moment par la Banque des Communes de France au prix de 444 fr. nets, peuvent avantageusement remplacer les obligations de nos grandes lignes dont le revenu de 3.90 0/0 en moyenne est sensiblement inférieur à celui des titres Ouest-Algérien. Les obligations nouvelles 4 0/0 rapportent 20 fr., soit sur le cours de 444 fr. 4.17 0/0 net. L'intérêt et le remboursement sont garantis par l'Etat.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e territorial à Saumur.

CONCOURS D'HONNEUR, dimanche 14 octobre 1883, champ de tir de Terrefort, de 4 heures à 3 heures du soir.

CIBLE A. — Une médaille de bronze offerte par la Société à tous les sociétaires n'ayant pas eu de prix dans l'année ou ayant eu un prix d'une valeur inférieure à la médaille offerte. — Le minimum des balles mises est fixé à 50 p. 0/0 et le nombre de points devra être supérieur à ce chiffre. — Le lauréat sera admis à concourir à la cible B. Dans le cas où le prix n'aurait pu être attribué, il serait ajouté à la suite de ceux indiqués à la cible B.

CIBLE B. — Pour tous les sociétaires lauréats de l'année.

1^{er} prix, une médaille d'argent offerte par M. Roland, conseiller municipal à Saumur.

2^e prix, une médaille d'argent offerte par la Société.

3^e prix, une médaille d'argent offerte par la Société.

4^e prix, une médaille de vermeil offerte par M. Courville, lieutenant au 70^e régiment territorial d'infanterie.

5^e prix, une médaille de bronze offerte par la Société.

Chacun des prix attribués dans cette séance sera accompagné d'un diplôme.

Si d'autres prix sont offerts pour être mis au concours, il sera établi une cible C, complémentaire de la cible B, mais il est formellement établi que le même lauréat ne pourra dans cette séance remporter qu'un seul prix, sauf en ce qui concerne la cible A.

La distribution des prix est fixée au dimanche 28 octobre 1883.

Le Capitaine président : G. DOUSSAIN.

Ce n'est pas sans un sentiment de découragement, dit le Progrès militaire, mais sérieusement, dans les troupes, ont vu M. le général Thibaudin prodiguer les inscriptions d'office et les avancements les plus exceptionnels aux officiers attachés à des titres divers au ministère de la guerre. Tout le monde comprend qu'un ministre récompense ses collaborateurs, mais il faudrait encore que les avantages dont ceux-ci sont l'objet se fissent avec réserve, dans les conditions normales de l'avancement, sans que l'élévation excessive des uns contribue à l'abaissement complet des autres. Or, dans ces derniers temps, il n'y a, pour ainsi dire, pas eu de décret dans lequel le personnel du ministère de la guerre n'ait été l'objet de plusieurs faveurs; vendredi et samedi, elles sont tombées en manne bienfaisante qui a dépassé en abondance les deux liquidations successives auxquelles le général Billot avait généreusement procédé au mois de janvier; les bureaux des personnels de chaque arme ont été mis sur les dents pendant deux jours pour exécuter d'urgence les mouvements signalés in extremis par le ministre démission-

naire. Quelques-uns étaient tellement excessifs et même illégaux, qu'ils ont dû être rapportés d'urgence par le vice-amiral Peyron.

Pendant que le personnel du ministère de la guerre bénéficie ainsi de ces distributions d'avancement, les officiers de province marquent le pas. De là à la perte de la confiance que tout officier doit avoir dans la justice réservée à des mérites égaux à ceux de ses pairs, il n'y a pas loin; le spectacle auquel nous venons d'assister va ébranler encore cette confiance qui fait la force des cadres d'une armée.

Les chemins de fer de l'Etat.

C'EST FACULTATIF!

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Ah! oui, ils sont facultatifs, les trains du chemin de fer de l'Etat, ligne de Montreuil à Angers et vice versa, tout aussi bien ceux des voyageurs que ceux qui transportent les marchandises.

« Ainsi, vous prenez un billet de première pour aller à vos affaires; vous êtes là, bien ensommeillé, sur un moelleux coussin; cra! vous vous réveillez en sursautant. On est à la deuxième station; votre wagon est pris d'assaut par une bande de braves gens, munis de billets de troisième, que l'on fourre avec vous, parce qu'il faut bien les fourrer quelque part et qu'il n'y a déjà plus de places pour eux ni en troisième ni en seconde classes. Le wagon est plein à la prochaine station; s'il se présente quelque autre voyageur, il a sa place marquée dans le fourgon de bétail. C'est à faire regretter les diligences, ainsi nommées parce qu'elles n'avaient rien de diligent.

« Ce qui est encore absolument facultatif, sur la ligne d'Angers à Montreuil, ce sont les heures de départ et d'arrivée. Vous vous rendez à la Maître-Ecole pour prendre le train de 11 heures 30 minutes du matin; vous partez à l'heure et vous allez ainsi tout droit, sans buter, jusqu'à la gare de la Pyramide. Une fois là, vous restez en panne, pour attendre le train qui devrait entrer réglementairement en gare d'Angers à 11 heures 28 minutes; mais il a 45 minutes de retard seulement, ce n'est rien; c'est tous les jours comme cela.

« En attendant que la voie soit libre, vous avez tout le temps d'aller visiter les serres de M. A. Charozé; elles sont belles et valent la peine d'un dérangement.

« Mais, dans ce train qui devait arriver à 11 h. 23 minutes, il y a sans doute des voyageurs qui comptent prendre le train correspondant du Mans, et qui passe à la Maître-Ecole à 11 h. 58 minutes. Ils ne prendront rien, que l'air, en attendant le train du soir.

« Bast, l'administration des chemins de fer de l'Etat se moque bien que ses trains correspondent ou non avec ceux des autres Compagnies. Et la preuve, direz-vous? Elle est bien facile à donner. En changeant l'heure de départ du train de midi ou midi 6 minutes — selon le quartier de lune dans lequel on se trouve, — ce qui n'était point du tout nécessaire, et en lui ouvrant la voie, à 11 h. 30 minutes, on a rompu, de parti pris et en connaissance de cause, la correspondance avec le train de Nantes, arrivant à Angers à 11 h. 25, ce qui permettait aux voyageurs de gagner la Maître-Ecole, soit par voiture, soit par la correspondance du train du Mans.

« Ce qui est encore plus facultatif, c'est le chargement des marchandises sur les trains facultatifs. Demandez plutôt aux chauffourniers de la gare de Baugé-les-Verchers. Ils sont là deux ou trois qui ont vu leur chaux perdue parce que, bien que chargée sur des wagons, elle n'a pas trouvé place à la suite de plusieurs trains facultatifs. Demandez-le aux administrateurs de la Compagnie de l'Etat qui, pour ce fait de négligence et d'autres, sont en ce moment bourrés d'assignations en dommages et intérêts.

« Si encore on l'avait couverte cette chaux, mais pas du tout, on l'a laissée en gare à la pluie. L'Etat, voyez-vous, n'a pas le moyen de se payer des prélatés pour abriter la marchandise qu'on lui confie.

« Eh bien! et les accidents, eux aussi, sont-ils assez facultatifs! Voyez-vous ce qui vient d'arriver à la gare de Saumur-Etat. Jeudi soir, le train de nuit est venu se jeter, — il était en vitesse, il avait du retard, cela va sans dire, — sur un autre train, arrivé depuis deux heures et non couvert. Depuis

deux heures que ce train était en gare, l'aiguille n'avait pas été faite! c'était facultatif sans doute. La locomotive a eu ses deux tampons brisés, sa barre de devant également, sept voyageurs ont reçu des contusions plus ou moins graves.

« Savez-vous quel est le personnel qui, dans la gare de Saumur, veille sur la sécurité des voyageurs? Un agent de nuit qui n'est pas commissionné. Ah que c'est beau les chemins de fer de l'Etat! — X. X. »

LAVAL.

La fantaisie d'un éléphant. — Dernièrement, s'opérait le démenagement de la ménagerie Redembach, à Laval. Vers trois heures et demie, l'éléphant Miss Fanny, escorté de ses deux cornacs, se dirigeait vers la gare de Laval, lorsqu'il eut la fantaisie d'entrer, rue Saint-Etienne, dans un corridor qui conduit chez deux dresseuses. Voulaient-ils leur demander un coup de fer avant de partir? Il ne nous a pas mis dans la confidence.

Toujours est-il qu'une fois engagé dans l'étroit couloir qui ne lui rappelait que de fort loin les jungles de son pays natal, il s'est mis à pousser des rugissements effroyables. Naturellement, les infortunées dresseuses ont cru que toute la ménagerie Redembach était à leurs trousses. Et pas moyen de sortir! L'éléphant, de sa masse imposante, barrait absolument le corridor. Comme il était impossible de lui faire faire demi-tour, les cornacs se sont ingénies à le faire sortir à reculons. Ils y sont parvenus non sans peine.

Ramenée dans la rue, Miss Fanny, en signe d'adieu, a poussé quelques nouveaux cris qui ont mis en fuite un marchand de journaux. Puis elle a repris tranquillement le chemin de la gare. Les dresseuses en avaient été quittes pour la peur.

(Avenir de la Mayenne.)

A TOUS CEUX QUI ONT DES YEUX

Nous recevons à l'instant la visite du Directeur des Ouvriers Opticiens réunis, installés place de la Bilange, près le Théâtre. Nous allons avoir pendant huit jours, sur la place de la Bilange, une installation d'optique riche et grandiose contenant tous les perfectionnements de la science moderne. Ce riche établissement d'optique contient :

Plus de 50,000 paires de lunettes et pince-nez montés, de nouveaux verres cylindriques en cristal de roche pour toutes les vues;

Un choix immense de baromètres, longues-vues, jumelles, loupes et microscopes en tous genres.

Tous les matins, de neuf heures à onze heures, consultations gratuites pour la vue. Le docteur Bertrand, oculiste de Paris, est attaché à l'établissement comme opérateur.

Les Ouvriers Opticiens se chargent de toutes les réparations.

Faits divers.

ARTISTE DEVENU FOU FURIEUX SUR LA SCÈNE.

On lit dans la Sarthe :

M^{me} Ozanne, qui l'année dernière tenait au Mans l'emploi de jeune premier rôle, est en ce moment à Saint-Etienne. Elle a été, dimanche soir, l'héroïne et la victime d'un incident qu'un correspondant raconte ainsi :

« Un triste incident, qui a failli un moment tourner au tragique, s'est passé ce soir au Grand-Théâtre de notre ville, pendant une représentation de Trente ans ou la vie d'un joueur.

« Le premier rôle de drame, M. d'A..., effectuait son premier début dans le personnage de Georges de Germany. Dès le lever du rideau, les spectateurs avaient été frappés de l'étrange son de voix de cet artiste et de sa façon de jouer : il poussait de véritables rugissements et gesticulait comme un énergumène. Par instants, il s'avançait jusque sous le nez de ses interlocuteurs, particulièrement de M^{me} Ozanne remplissant le rôle d'Amélie, et leur adressait à voix basse, d'un air furibond, des paroles dont sa mimique laissait deviner le sens menaçant. Une autre fois, il saisissait un fauteuil par un pied et le faisait tourner comme une masse. Au moment de quitter la scène, il se jeta contre la porte tête baissée, comme s'il voulait se briser le crâne contre une muraille imaginaire. A M. Dermont, lui demandant : « Qu'as-tu fait d'Amélie? » il répondait avec une désinvolture de gentilhomme : « Et ta sœur? »

« Et à mesure que la pièce avançait,

l'exaltation du singulier artiste allait croissant. Aux fauteuils et dans les loges, on le croyait abominablement ivre; au paradis et au parterre, on l'applaudissait avec enthousiasme, le trouvant tout simplement sublime.

« Enfin, au quatrième acte, le malheureux était arrivé au paroxysme de la fureur. Son rôle lui mettant une épée à la main, on put croire un moment qu'il allait en larder M^{me} Ozanne (Amélie), qui tremblait de tous ses membres. A la scène finale, où Amélie, étendue sur la scène, doit être relevée par lui et emportée dans la coulisse, il se jeta sur elle comme une vraie bête féroce, l'enleva à bout de bras et disparut en la tenant en l'air et en lui cognant la tête contre un des montants de la porte. Enthousiasme et délire du parterre et du paradis! Mais, lorsque leurs applaudissements se furent un peu calmés, on se rendit compte que quelque chose de grave se passait derrière la toile. C'était un vacarme épouvantable, des cris déchirants.

« D'A... était en proie à un accès de folie furieuse; il parcourait la scène et le couloir des loges en brisant tout, se jetant sur ceux qui essayaient de le saisir. La dugazon a failli être étranglée, un autre artiste a été mordu à la main. On s'est enfin rendu maître du malheureux, on l'a ligotté et on l'a porté au bureau central de police.

« L'accès passé, on l'a détaché et il est maintenant fort calme, expliquant toutes ses excentricités par un peu de mésintelligence entre lui et M^{me} Ozanne. Il semble toutefois difficile qu'une cause aussi minime ait pu produire un effet aussi violent. »

* * *

M. Grévy et Fifi-Cadavre. — On se souvient de Person, dit Fifi-Cadavre, le jeune détenu de la prison de Versailles qui, sans motif autre que celui de désirer être transporté à la Nouvelle-Calédonie, avait tué un des gardiens de la prison.

Person avait été de ce chef condamné à la peine de mort.

Cette peine vient d'être commuée, par M. Grévy, en celle des travaux forcés à perpétuité, que le condamné subira, d'après la nouvelle loi, dans la prison même où le crime a été commis.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 15 octobre 1883,

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq.

Distribution :

Le pedestal Rodolphe..... MM. Poitevin.
San Carlo..... Constance.
Le marquis de Castel-démoli..... Labranche.
Raphaël de Montefiasco..... Lamy.
Beppo..... Allain.
Graziella..... M^{mes} Martrelli.
Lucrezia..... Cantrelle.
Théobaldo..... Berthe Dalbret.
Béatrix..... Bonnaud.

Les autres rôles seront joués par M^{lles} Suetta, Hennesse, Robert, MM. Asmire, Hennesse, etc.

Costumes de la maison J. MERGY, de Genève.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 133 (14 octobre). Le roi d'Espagne à Paris. La Toison d'or. Le couple. Comment ils appellent les républicains. Chenonceaux port de mer. Un pont, s. v. p. Les lamentations d'un ministre. L'éloquence des clubs. Entre deux Gascons. A propos de l'Italie. Le Sénat (poésie).

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

BOURSE DE PARIS

DU 14 OCTOBRE 1883.

Rente 3 0/0..... 77 80
Rente 3 0/0 amortissable..... 79 60
Rente 4 1/2..... 106 50
Rente 4 1/2 (nouveau)..... 107 75
Obligations du Trésor (anciennes)..... 506 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant,

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLY					MONTREUIL-BELLY - SAUMUR				
Heures	Minutes	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes										
6	45										
8	56										
1	25										
3	32										
7	15										
10	36										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					MONTREUIL-BELLY - POITIERS venant d'Angers.				
Heures	Minutes	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
3 heures	26 minutes										
8	21										
9	37										
12	48										
4	44										
10	24										

CHEMISERIE SPÉCIALE
Sur mesure et confectionnée.
 Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.
 On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT
 6, Rue d'Orléans
SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarrettières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.
CANTS CIVILS ET MILITAIRES
 Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Étude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
 A L'AMIABLE
UNE PETITE PROPRIÉTÉ
 Située au canton des Justices, près Bourneil, commune de Bagneux, comprenant pavillons, clos de vigne, et bois d'une superficie de 25 ares.
 S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTHIER. (640)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.
A CÉDER
 POUR CAUSE DE DÉCÈS,
L'HOTEL DE L'ESPÉRANCE
 Sis à Saumur, rue de la Petite-Bilange.
 Bonne clientèle.
 S'adresser à M^{me} veuve LEFFET-COTON ou à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e BARRION, notaire à Bressuire.
A VENDRE
UNE FERME
 De 50 hectares,
 Située dans le canton de Cerizay, d'un revenu net de 3,700 fr.
 S'adresser audit notaire. (642)

Étude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.
A VENDRE
 OU ÉCHANGER
UNE PROPRIÉTÉ
 A 2 kil. de la gare de Noirterre, près Bressuire.
PETIT CHATEAU MODERNE
 Et trois fermes.
 7 hectares de bois; 25 hectares de prairies; 128 hectares de terres.
 D'un seul tenant.
 Belle chasse.
 Revenu net d'impôts : 10,500 fr.

A LOUER
 PRÉSENTÉMENT
JOLIE MAISON
 Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,
 Comprenant neuf pièces avec jardin.
 S'adresser à M. JOUSSEAUME, épicier, rue de Bordeaux.

Étude de M^e FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n^o 8.

VENTE
 PAR ADJUDICATION
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
 A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur
 Le 27 Octobre 1885, heure de midi
 DU
GRAND HOTEL DE LA PAIX
 Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,
 Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.
ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.
MISE A PRIX : 80,000 FRANCS
 S'adresser, pour les renseignements :
 Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,
 Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

Agence des Ventes et Locations
L. RENARD
 56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE : Belles propriétés de produit et agrément, maisons, clos de vigne, petites closières.
 A VENDRE : Une maison avec jardin, un clos de vigne dans lequel se trouve une maison, le tout situé sur la butte des Moulins et dépendant de la succession Aubin.
 A VENDRE ou A LOUER : Un très-beau et grand jardin avec les serres qui s'y trouvent et une maison d'habitation. — Cet immeuble conviendrait à un jardinier.
 Occasion. — A CÉDER : Un excellent fonds d'épicerie, vins et liqueurs, situé dans une rue très-commerçante; — maison agréable, sans communauté, loyer faible.
 Placements de fonds.
 Recouvrements de toute nature.
 Consultations gratuites.
 S'adresser audit M. RENARD, sous-directeur du Crédit Foncier de France, agent général de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine.

Étude de M^e DELAUNAY, huissier-audencier à Saumur.

VENTE
 Par suite de saisie-exécution.
 Le DIMANCHE 14 octobre 1883, à midi, il sera procédé à Munet, commune de Distré, et par le ministère de M^e DELAUNAY, huissier à Saumur, à la vente des objets saisis sur le sieur Pierre DROUGHAUD, et dont suit le détail.
 Il sera vendu :
 Une jument âgée de 12 ans, un poulain âgé de 3 ans, une charrette neuve, une brouette, une herse à dents de fer; ferraille, fils vides, trente doubles décalitres de blé, quatre doubles décalitres de seigle; draps, chemises, mouchoirs, vêtements d'homme; buffets, rideaux, lit complet, huche, chaises, table, ustensiles de cuisine, pendule et ses poids, colliers de chevaux, deux charrettes et autres bons objets.
 Le prix de la vente sera payé comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Étude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
 Aux enchères publiques,
 Le samedi 13 octobre 1883, à 1 heure après midi
 A Saumur, place du Champ-de-Foire,
DE TROIS CHEVAUX RÉFORMÉS
 DE LA GENDARMERIE
 Ci-après, savoir :
 1^o Minerve, jument robe alezan foncé;
 2^o La Boucle, jument robe bai châtain;
 3^o Baladine, jument robe bai, âgée de 7 ans.
 On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.
 Le commissaire-priseur,
 (627) Ch. MILLION.

A LOUER
 Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,
LA MAISON DU MARCONNAY
 Située à Parnay (Maine-et-Loire),
 Comprenant :
 Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.
 S'adresser à M^{me} BECQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

AVIS
 Lesieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1883, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

Manufacture de Pianos et Orgues
 12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER
 RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.
 M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.
 Adresser les demandes au bureau du journal.

CHEVAUX D'ATTELAGE
 M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.
 S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

UNE MAISON DE COMMERCE
 Demande un employé sérieux ayant des aptitudes commerciales. Bonnes références.
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti
 et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.
 S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.
 S'adresser au bureau du journal.

M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

MACHINES A COUDRE
 De tous systèmes.
BOULITTE
 ARMURIER
 SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXCELSIOR
 Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.
 Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.
 C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.
 La maison se charge de toutes les réparations.
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.